CINGULA s. f. (sain-gu-la — mot lat. qui signif. *sangle*). Moll. Syn. de RISSOAIRE.

CINIPHOS, ancien fleuve d'Afrique, qui traversait le pays des Garamantes. C'est aujourd'hui l'*Ouadi-Quaam*, qui arrose la régence de Tripoli et se jette dans la Méditerranée, près de la pointe de Tabia, après un cours de 87 kilom.

CINNAMOLÉGE s. m. (sinn-na-mo-lé-je — du gr. *kinnamon*, cannelle; *legô*, je cueille). Ornith. Syn. d'ÉPIMAQUE.

CINNYLIQUE adj. (sinn-ni-li-ke — rad. *cinnyle*). Chim. Se dit d'un alcool qui résulte de la distillation de la styracine avec une solution concentrée de potasse ou de soude caustique. Syn. STYRONE, STYRACONE, ALCOOL CINNAMIQUE et PÉRUVINE.

— **Encycl.** L'alcool *cinnylique* se présente sous forme d'aiguilles soyeuses, molles et présentant une saveur sucrée et une odeur de jacinthe. Ces aiguilles fondent à 33°; si on élève la température, l'alcool distille sans altération. Il se dissout peu dans l'eau, mais est très-soluble dans l'éther, l'alcool et quelques huiles fixes ou volatiles.

Pour préparer l'alcool *cinnylique*, on mélange la styracine avec une solution concentrée de potasse ou de soude caustique, puis on distille lentement. Il passe alors un liquide huileux auquel on ajoute du chlorure de sodium jusqu'à saturation. Au bout de quelques instants, il se sépare de la masse une substance pâteuse qui gagne la surface et se solidifie. C'est de l'alcool *cinnylique* qu'on purifie par distillation. Wolff a conseillé un autre mode de préparation qui consiste à dissoudre la styracine dans une solution alcoolique concentrée de potasse et à traiter par l'eau le liquide obtenu. L'alcool ordinaire et le cinnamate de potasse formé se dissolvent dans l'eau, et il se précipite de l'alcool *cinnylique* souillé de quelques traces de styracine indécomposée. On distille ce résidu et on obtient l'alcool à l'état de pureté parfaite.

L'alcool *cinnylique* a pour formule

$$C^9H^{10}O = C^9H^9,OH.$$

Traité par les agents oxydants, il fournit de l'hydrure de cinnamyle et de l'acide cinnamique. Sous l'action de HCl, il donne un liquide qui ne tarde point à se diviser en deux couches distinctes. En chauffant ce mélange à 100° et en lavant à la soude et à l'eau, on obtient, après dessiccation sur du chlorure de calcium et distillation dans le vide, un chlorure de cinnyle. C'est une huile jaune clair, d'une odeur agréable et rappelant celle de l'essence d'anis. Ce produit reste liquide jusqu'à — 19° et a pour formule C^9H^9Cl.

En traitant l'alcool *cinnylique* par l'iodure de phosphore, on obtient un iodure de cinnyle C^9H^9I, huileux comme le précédent. Ce produit, chauffé à 100° en vase clos, avec le cyanure de potassium, donne un cyanure de cinnyle.

En chauffant à 100° un mélange d'acide borique anhydre et d'alcool *cinnylique*, on obtient un éther *cinnylique* dont la formule est $(C^9H^9)^2O$ et qui se présente sous forme d'une huile épaisse, jaune clair, plus lourde que l'eau, d'une odeur rappelant celle de la cannelle et ne pouvant se distiller sans décomposition.

Enfin, la cinnylamine s'obtient à l'état de chlorure en chauffant en vase clos et à 100° une solution alcoolique de gaz ammoniac avec le chlorure de cinnyle. Ce composé, qui a pour formule C^9H^9,AzH^2HCl, se présente en petits cristaux brillants et incolores. Ils sont doués d'une saveur très-amère, fondent à une température peu élevée et se décomposent vers 100°.

Cinq-Mars, opéra en quatre actes, poëme de MM. P. Poirson et L. Gallet, musique de M. Gounod (théâtre de l'Opéra-Comique, avril 1877). Le poëme est en partie tiré du roman de *Cinq-Mars* d'Alfred de Vigny. Au premier acte, on assiste au départ de Cinq-Mars pour la cour; des gentilshommes et de nobles dames entourent le jeune seigneur destiné par Richelieu au sort de favori et que sa mauvaise étoile conduira à l'échafaud en lui faisant trahir son protecteur. Resté seul avec son ami et confident, de Thou, Cinq-Mars lui confie l'amour qu'il éprouve pour la princesse Marie de Gonzague. Les deux amis veulent interroger l'avenir et ouvrent au hasard une *Vie des saints;* ils tombent sur le martyre de saint Gervais et saint Protais, décapités le même jour, et se souhaitent une fraternité pareille. Ainsi soit-il, leur crie la voix aigre d'un père capucin, le Père Joseph, vulgairement l'Eminence grise, qui a surpris leur conversation. Il vient justement apporter une nouvelle qui concerne Marie de Gonzague: Richelieu vient de la promettre au roi de Pologne; mais jamais femme n'eut moins d'envie d'être reine. Tandis que tous les courtisans la félicitent, c'est avec une douleur profonde qu'elle répète: «Je serai reine!» Avant que Cinq-Mars parte, elle lui jure de rester fidèle à son amour.

Au second acte, nous sommes au Louvre. Cinq-Mars est grand écuyer de Louis XIII, c'est le favori tout-puissant; il s'imagine qu'il peut lutter avec Richelieu et le miner dans l'esprit du roi. Outre qu'il a sur le cœur le mariage toujours projeté de Marie de Gonzague avec le roi de Pologne, voici que le cardinal veut de plus exiler Ninon de Lenclos et Marion Delorme, pour quelques escapades. Tous les gentilshommes se groupent autour du favori et maudissent le cardinal;

Quand donc, mon Dieu, le verra-t-on
Tout pantois en place de Grève?
Gardons Marion et Ninon
Et que le cardinal en crève,

chante l'un d'eux, Fontrailles, déjà vendu à l'Espagne. Marie de Gonzague et Cinq-Mars sont violemment séparés par le Père Joseph, qui leur signifie l'ordre de Richelieu; Cinq-Mars chasse l'Eminence grise:

Je brave sa défense, et vous, serpent, sortez!

s'écrie-t-il; puis il déclare à Fontrailles qu'il est tout prêt à entrer dans ses vues. Mais ici le héros cesse complétement d'être sympathique. Tous les courtisans ont beau chanter en chœur avec lui:

Sauvons la noblesse de France,
Délivrons le trône et l'autel!

il s'agit, non de délivrer, mais de livrer le trône, d'ouvrir la frontière, de donner aux Espagnols de bonnes places fortes françaises, et de Thou est seul dans son bon sens lorsqu'il proteste contre la conjuration en disant:

Oh! n'appelez pas l'ennemi
Sur le sol sacré des ancêtres!

On ne l'écoute pas; Fontrailles va porter à Madrid le projet de traité signé par Cinq-Mars; mais le cardinal en a déjà une copie dans sa poche. Pendant que Cinq-Mars, qui a obtenu enfin la main de Marie de Gonzague, prépare son mariage et qu'il célèbre pompeusement ses fiançailles à Fontainebleau, Richelieu force la main du roi et fait arrêter le conspirateur avec tous ses complices. Au dernier acte, Cinq-Mars et de Thou, amenés dans la prison de Lyon et condamnés à mort, vont subir leur supplice. Marie de Gonzague essaye vainement de faire évader son fiancé, ce qui a fourni au compositeur une belle scène; le funèbre cortége s'avance et Marie de Gonzague tombe évanouie.

Les morceaux capitaux de cet opéra sont, au premier acte, la cantilène de Marie de Gonzague: *O nuit silencieuse;* au deuxième, les couplets chantés par Fontrailles: *On ne verra plus dans Paris Ni de plumes ni de moustaches;* puis le chœur des courtisans: *Ah! monsieur le grand écuyer;* le ballet du second acte est un chef-d'œuvre musical. Notons encore le chœur des conspirateurs, une fanfare de chasse, le chœur de l'hallali et enfin la mélodie chantée dans la prison par Cinq-Mars à Marie de Gonzague:

A ta voix le ciel s'est ouvert.
Loin de toi combien j'ai souffert!
Tu reviens, c'est bien toi, je t'aime.

Il y a dans cette partition des pages dignes des plus belles inspirations de M. Gounod.

CINQ-SIX s. m. Alcool à 56 degrés centésimaux.

CINQUANTAIN, AINE adj. (sain-kan-tain, è-ne — rad. *cinquante*). Qui vient en cinquante jours: *Maïs* CINQUANTAIN.

CINQUÉCENTISTE s. m. (sain-kué-san-ti-ste — rad. *cinq* et *cent*). Ecrivain italien du XVIe siècle, c'est-à-dire du siècle pendant tout le cours duquel le chiffre des centaines était 5.

* **CINTEGABELLE**, bourg de France (Haute-Garonne), ch.-l. de cant., arrond. et à 27 kilom. S.-E. de Muret, sur la rive droite de l'Ariége; pop. aggl., 818 hab. — pop. tot., 2,715 hab.

CINXIA, nom sous lequel, à Rome, Junon présidait aux mariages.

CINZILLA s. f. (sain-zil-la). Nom par lequel Paracelse désignait une dartre rongeante.

CIOS, un des Argonautes et compagnon d'Hercule. A son retour de Colchis, il conduisit en Asie Mineure une colonie de Milésiens et fonda en Bithynie, sur la Propontide, la ville de Cios, Cius ou Cionte, qui fut détruite par Philippe III, roi de Macédoine, et rebâtie plus tard par Prusias, roi de Bithynie, d'où elle prit le nom de Pruse.

* **CIOTAT** (LA), ville maritime de France (Bouches-du-Rhône), ch.-l. de cant., arrond. et à 37 kilom. S.-E. de Marseille par le chemin de fer, au bord d'un grand golfe de la Méditerranée; pop. aggl., 8,232 hab. — pop. tot., 9,867 hab. Cabotage très-étendu. Construction de navires de commerce et de bateaux à vapeur. La Ciotat est située au pied du Bec-d'Aigle, «ce rocher bizarre, d'une coupe si aiguë, qu'il ressemble effectivement, dit George Sand, à un bec gigantesque béant sur la mer et guettant l'approche des navires pour les dévorer.»

CIPADESSE s. f. (si-pa-dè-se). Bot. Genre de méliacées, dont l'espèce type croît à Java.

CIPPICO (Coriolan), historien vénitien, né à Trau (Dalmatie) en 1425. Il prit part à la défense de Scutari contre les Turcs, et il raconta l'histoire de cette guerre dans son livre *De bello asiatico* (Venise, 1594). Il a aussi écrit une *Vie du doge Pierre Mocenigo*

CIRCÉOÏDE adj. (sir-sé-o-i-de — rad. *circée*). Bot. Qui ressemble à une circée.

* **CIRCIGNANO** (Nicolas), peintre italien. V. POMARANCIO, au tome XII du *Grand Dictionnaire*.

CIRCONSCISSILE adj. (sir-kon-siss-si-le — de *circum*, autour, et de *scissile*). Qui s'ouvre par une scissure transversale circulaire. V. CIRCONCISSILE, au tome IV du *Grand Dictionnaire*.

CIRCONVOLANT, ANTE adj. (sir-kon-vo-lant, an-te — du lat. *circum*, autour, et de *volant*). Qui vole autour.

* **CIRCOURT** (Anne-Marie-Joseph-Albert, comte DE), littérateur français. — M. de Circourt, bien connu pour ses opinions légitimistes, a été élu par l'Assemblée nationale membre du conseil d'Etat le 25 juillet 1872 par 277 voix. Outre l'ouvrage que nous avons cité, on lui doit: la *Bataille de Hastings* (1858, in-8°); *Décentralisation et monarchie représentative* (1862, in-8°), et la traduction du *Victorial*, chronique de don Pedro Nino, comte de Buelna (1867, in-8°).

* **CIRCULATION** s. f. — **Encycl.** *Circulation intra-cellulaire.* Tout le monde connaît les phénomènes singuliers que présentent les organes de la génération des charagnes, phénomènes qui, en rapprochant d'une manière inattendue les deux règnes organiques, sont destinés peut-être à révolutionner les sciences naturelles. Il paraît désormais acquis que la charagne, plante peu élevée dans la série végétale, se reproduit cependant par de véritables spermatozoaires en tout semblables à ceux qui vivent dans la semence des animaux supérieurs. La limite de la botanique et de la zoologie, déjà si obscure, semble donc complétement effacée par ce mode de reproduction.

Mais ce n'est pas là le seul problème que ce genre intéressant devait offrir aux méditations des naturalistes. La paroi intérieure de chaque articulation de la tige des charagnes se compose de petits tubes juxtaposés, formant une surface cannelée, tapissée intérieurement de granules vert pâle. Ces granules sont disposés, dans la hauteur, sur des lignes parallèles entre elles, légèrement contournées en spirale. Les rangées de granules sont partout pressées, de façon à garnir toute la surface, sauf deux bandes parallèles et opposées qui restent nues. L'intérieur de la tige est formé d'un tube central, transparent, comme les tubes extérieurs, et plein d'un liquide dans lequel s'opèrent les phénomènes de *circulation* que nous allons décrire. Disons d'abord comment ils ont pu être constatés. Le liquide qui remplit le tube central contient un grand nombre de granules semblables à ceux qui tapissent les tubes extérieurs, mais absolument libres. Or, il est facile de constater que l'ensemble de ces granules est animé de deux mouvements en sens contraire: l'un de bas en haut, le long d'une des moitiés du cylindre, l'autre de haut en bas, le long de l'autre moitié, de façon que les granules de chaque courant passent successivement dans l'autre, en accomplissant le circuit le long du nœud supérieur et du nœud inférieur. Mais un fait très-remarquable, c'est que les deux courants n'atteignent jamais les parties du tube correspondant aux lacunes laissées dans l'enveloppe extérieure par les granules. Si, dans le mouvement du liquide, quelque granule libre, détourné de sa route, s'engage dans cet espace en repos, il y reste à peu près stationnaire jusqu'à ce que, ramené par un mouvement insensible vers un des deux courants, il s'y précipite et soit emporté de nouveau dans la *circulation* générale. Si l'on ajoute à ces observations cette remarque que les deux courants ne sont point verticaux, mais inclinés par rapport à la tige, absolument comme les granules fixes, il en résultera la certitude presque absolue que le mouvement circulatoire a lieu sous l'influence de ces derniers.

Cet intéressant phénomène, étudié d'abord dans le seul genre charagne, a été constaté ensuite dans un genre voisin, le genre nitelle, puis dans les naïades, les hydrocharides, dans les poils des tradescantias et des campanules, dans les racines des cucurbites, etc. Quant aux explications qu'on a essayé d'en donner, elles sont plus que hasardées. D'abord attribuée à l'électricité, la *circulation* intra-cellulaire a paru ensuite lui être étrangère, d'après les ingénieuses et délicates expériences de Dutrochet. On a pensé encore que le mouvement du liquide et celui des granules qu'il contient pouvaient être déterminés par un mouvement propre des granules fixes, mouvement analogue soit à celui des cils vibratiles, soit aux mouvements péristaltiques de certaines membranes animales; mais aucune observation directe n'a pu encore confirmer ces hypothèses. L'étude de la *circulation* intra-cellulaire reste donc un champ ouvert aux spéculations de la philosophie botanique, mais il importe avant tout de multiplier les observations et de ne pas raisonner avec trop de confiance sur des faits encore incertains ou incomplétement connus.

— *Circulation du latex.* V. LATEX au tome X du *Grand Dictionnaire*.

— *Circulation de la séve.* V. SÉVE, au tome XIV du *Grand Dictionnaire*.

CIRCUMJACENT, ENTE adj. (sir-komm-ja-san, an-te). Syn. de CIRCONJACENT.

CIRCUMTERRESTRE adj. (sir-komm-tèr-rè-stre — du lat. *circum*, autour, et de *terre*). Qui entoure la terre: *Martinez de Pasqualis croyait que l'espace* CIRCUMTERRESTRE, *ou la région astrale, était peuplé d'êtres supérieurs à l'homme.*

CIREUX, EUSE adj. (si-reu, eu-ze — rad. *cire*). Qui est de la nature de la cire: *Rate* CIREUSE.

* **CIREY-LES-FORGES** ou **CIREY-SUR-VEZOUZE**, bourg de France (Meurthe-et-Moselle), ch.-l. de c., arrond. et à 39 kilom. de Lunéville; pop. aggl., 2,254 hab. — pop. tot., 2,347 hab. Scieries hydrauliques.

CIRITA-MARI s. f. (si-ri-ta-ma-ri). Bot. Arbrisseau des Indes.

CIROYER s. m. (si-roi-ié). Bot. V. CYROYER, au tome V du *Grand Dictionnaire*.

* **CIRQUE** s. m. — **Encycl.** *Cirque Fernando.* Tout en haut de la rue des Martyrs, sur des terrains vagues bornés au nord par le boulevard Rochechouart, au sommet de ce calvaire d'amour connu sous le nom de quartier Bréda, s'élevait jadis une baraque en rotonde, qui n'était autre chose que le *cirque* Fernando. C'est en 1872 que la troupe Fernando fut formée. Les débuts eurent lieu à Vierzon. Il n'y avait que six chevaux et cinq artistes, mais ces cinq artistes appartenaient à cette école qui sait forcer le succès et s'imposer au public. Ils étaient tour à tour clowns, écuyers, gymnastes. Le chef de la troupe, qui devait donner son nom au *cirque* actuel, était Fernando Beert. Il est né à Courtray (Belgique), où son père exerçait la profession de boucher. A dix-sept ans, il s'engagea dans un *cirque*, parcourut la Hollande, l'Allemagne, l'Angleterre et vint en France, où il entra au *cirque* des Champs-Elysées. On comptait sur lui pour remplacer Léotard, qui venait de partir pour aller étonner les populations de l'étranger par ses exercices hardis et si bien réglés.

Au commencement de 1873, le *cirque* Fernando vint s'établir à Vaugirard, en plein faubourg parisien. C'est là que le clown Bonaventure arrachait chaque soir au public des bravos frénétiques avec son périlleux exercice des tabourets. De Vaugirard, on se rendit aux Batignolles, rue Legendre prolongée. Là, pendant trois mois, le succès fut constant. Enfin, on vint s'établir auprès du boulevard Rochechouart en août 1873. La troupe s'était considérablement accrue. Elle était composée d'une quarantaine d'individus qui vinrent camper sur ces terrains vagues, couchant et mangeant les uns sous des tentes, les autres dans des voitures. Les jours de beau temps, la cuisine se faisait en plein air. Les enfants criaient ou jouaient, et le soleil dardait d'aplomb ses rayons jaunes sur ces groupes bruyants et bizarres. Le *cirque*, moitié en planches, moitié en toiles, était une construction chétive, connue seulement des habitants du quartier des Martyrs. Pendant plus de six mois, aucun journal n'en parla. Un jour, un journaliste s'y aventura et publia ses impressions. Le *cirque* Fernando était lancé, tellement lancé, que, l'année suivante, à la baraque en planches avait succédé une construction en pierre, construction élégante, située en plein boulevard Rochechouart.

Aujourd'hui, le *cirque* Fernando a conquis sa place au soleil, et il peut rivaliser avec tous les établissements de ce genre.

— *Cirque Américain Myer's.* Il est situé à côté de la caserne du Château-d'Eau, dans les vastes bâtiments qu'occupaient autrefois les Magasins-Réunis, dont le fonctionnement ne dura que quelques mois. La troupe du *cirque* Américain est la troupe artistique la plus nombreuse qu'il y ait en Europe. Elle se compose de plus de 300 personnes et ne compte pas moins de 200 chevaux.

Le *cirque* Américain a pendant de longues années, sous la direction de M. Myer's, été un *cirque* nomade, dressant sa tente dans toutes les foires et fêtes publiques de la France et de l'étranger.

Les anciens Magasins-Réunis, formant un vaste rectangle, ne permettaient pas de donner au *cirque* Américain la forme circulaire qu'ont ordinairement ces établissements. Sur trois côtés de la piste s'élèvent à une hauteur considérable de nombreux gradins, comprenant des places de trois catégories et pouvant contenir 6,000 personnes. Sur le quatrième côté, sis en face de l'entrée du *cirque*, s'élève une galerie où est installé l'orchestre. A droite et à gauche de la porte du public sont situées les vastes écuries.

Le *cirque* Américain a été construit par un habile architecte de Paris, M. Gridaine, qui, bien qu'il ait tiré tout le parti possible de l'emplacement des anciens Magasins-Réunis, n'est parvenu à établir qu'une salle oblongue et disgracieuse. Au *cirque* Myer's est annexé un vaste café, ayant son entrée sur la place du Château-d'Eau et aménagé comme les *bars* américains.

La façade du *cirque* est éclairée par des verres multicolores du plus gracieux effet.

Dès le début, le *cirque* Myer's, qui avait pour les Parisiens l'attrait de la nouveauté, avait peine à contenir la foule. Et cependant le spectacle qu'il donnait ressemblait à ceux que Paris avait vus mille et mille fois: c'étaient les mêmes clowns avec leurs dislocations classiques et leurs éternels lazzi; les mêmes écuyères traversant des cerceaux de

papier; les mêmes chevaux dressés en liberté et obéissant servilement aux clic-clac de la chambrière. Aussi cet engouement, dont le *cirque* d'Hiver, situé à quelques pas, s'émut un instant, ne dura-t-il que quelques jours. Le public s'était laissé séduire par le programme qui promettait monts et merveilles et dont l'exécution, somme toute, n'offrait aucune nouveauté. La *great attraction* consistait uniquement dans les costumes des artistes et dans les harnais des chevaux, d'une richesse incomparable, il faut l'avouer. L'impresario eut beau battre la grosse caisse, les Parisiens revinrent avec l'empressement d'autrefois au *cirque* Franconi. Le *cirque* Américain eut cependant un certain regain de succès avec un dompteur célèbre, Cooper, qui pénétrait bravement dans une cage renfermant six lions des plus féroces. Plus tard, ce même Cooper parut dans l'arène avec six énormes éléphants admirablement dressés.

Le *cirque* Américain ferme ordinairement ses portes pendant la saison d'été (juin à octobre). Le personnel est entièrement composé d'étrangers, Américains, Allemands ou Anglais.

CIRRHA, nymphe qui donna son nom à la ville de Cirrha, en Phocide.

CIRRHONOSE s. f. (sir-ro-nô-ze — du gr. *kirrhos*, jaune roux; *nosos*, maladie). Pathol. Coloration jaune roussâtre de la plèvre, du péritoine, etc.

CIRRHOTIQUE adj. et s. (sir-ro-ti-ke — rad. *cirrhose*). Pathol. Qui se rapporte à la cirrhose; qui est attaqué de cette maladie.

CIRRITE s. m. (si-ri-te). Icththyol. Genre de poissons des Indes.

CIRRO-CUMULUS s. m. (sir-ro-ku-mu-luss — de *cirrus*, et de *cumulus*). Météorol. Nuage pommelé.

CIRRO-STRATUS s. m. (sir-ro-stra-tuss — de *cirrus*, et du lat. *stratus*, stratifié). Météorol. Nuage stratifié.

CIRSÈLE s. m. (sir-sè-le). Bot. Genre de plantes à fleurs composées.

CISGANGÉTIQUE adj. (si-sgan-jé-ti-ke — du lat. *cis*, en deçà, et de *Gange*). Qui est en deçà du Gange.

CISIDE adj. (si-zi-de — rad. *cis*). Entom. Qui ressemble à un cis.

CISLEITHAN, ANE adj. (si-slé-i-tan, a-ne). Qui est en deçà de la Leitha, rivière qui sépare l'Autriche proprement dite de la Hongrie.

CISLEITHANIE, nom par lequel on désigne la partie de l'empire austro-hongrois située en deçà de la Leitha et comprenant: la basse et la haute Autriche, Salzbourg, la Styrie, la Carinthie, la Carniole, le Territoire maritime, le Tyrol, la Bohême, la Moravie, la Silésie, la Galicie, la Bukowine et la Dalmatie.

CISPLATINE (RÉPUBLIQUE), nom par lequel on a quelquefois désigné la république de l'Uruguay. V. ce mot, au tome XV du *Grand Dictionnaire*.

CISSA, une des Piérides.

CISSÆA, nom sous lequel Minerve avait un temple à Epidaure.

CISSÉIS, une des nymphes qui élevèrent Bacchus. Elle fut placée par ce dieu parmi les astres. ‖ Nom patronymique d'Hécube et de Théano.

CISSEUS, roi de Thrace, père d'Hécube et, d'après Homère, de Théano, femme d'Anténor. ‖ Un des Egyptides, époux d'Anthélie. ‖ Fils de Mélampe et partisan de Turnus. Il fut tué par Enée.

CISSEY (Ernest-Louis-Octave COURTOT DE), général, né à Paris en décembre 1810. Il appartient à une ancienne famille de Bourgogne. Admis à l'Ecole de Saint-Cyr en 1830, il devint sous-lieutenant en 1832, passa ensuite à l'Ecole d'état-major et fut promu lieutenant en 1835. M. de Cissey fut alors envoyé en Algérie, où il prit part à diverses campagnes et assista aux affaires du col de Mousaïa, de Milianah, de Mascara, d'Isly, etc. Capitaine d'état-major en 1839 et chef d'escadron en 1845, lieutenant-colonel en 1850, colonel en 1852, il fut envoyé en Crimée en 1854, se signala à diverses reprises et obtint, pour sa bravoure à la bataille d'Inkermann, le grade de général de brigade (mars 1855). De retour en France, il alla commander en Algérie la subdivision de Milianah (1856-1858). En 1859, M. de Cissey fut nommé directeur des affaires militaires et maritimes au ministère de l'Algérie et des colonies, et il conserva ces fonctions jusqu'en 1860. Promu général de division le 13 août 1863 et grand officier de la Légion d'honneur en 1867, il fut mis à la tête de la 16e division militaire à Rennes. Lorsque éclata la guerre avec la Prusse (juillet 1870), M. de Cissey reçut le commandement de la 1re division du 4e corps, sous les ordres du général Ladmirault. Il se conduisit bravement aux batailles de Borny, Rezonville et Saint-Privat. Appelé par Bazaine à assister au conseil de guerre du 22 octobre, il fit partie du petit nombre de généraux qui se prononcèrent pour que l'armée tentât un suprême effort. Après la capitulation de Metz et de l'armée (28 octobre), il suivit en Allemagne nos troupes prisonnières, fut interné à Hambourg et revint en France après la signature des préliminaires de paix. M. Thiers, qui constituait en ce moment à Versailles une armée pour réduire l'insurrection communaliste de Paris, le nomma commandant du 2e corps et, le 20 avril, grand-croix de la Légion d'honneur. M. de Cissey opéra sur la rive gauche de la Seine, pénétra le 22 mai dans Paris par les portes du sud et parvint, grâce à un mouvement tournant habilement exécuté, à se rendre maître de la partie sud de la ville. Le 5 juin, il fut nommé ministre de la guerre en remplacement du général Le Flô, appelé à l'ambassade de Saint-Pétersbourg. Elu, le 2 juillet suivant, député dans la Seine et dans l'Ille-et-Vilaine, il opta pour ce dernier département. Membre du cabinet, M. de Cissey dut forcément appuyer la politique de M. Thiers. Toutefois, il accusa ses tendances cléricales en votant pour la pétition des évêques. Comme ministre de la guerre, il ne fut point à la hauteur de la tâche, d'ailleurs écrasante, qui s'imposait à lui. Il fit preuve de bonne volonté pour les petites réformes, mais il manqua, pour les grandes, d'un esprit supérieur d'organisation et d'initiative, d'un ensemble de vues et d'idées pour opérer la transformation de notre armée. Le général de Cissey mit en pratique le système des grands camps, auquel tenait beaucoup M. Thiers, mais qui dut être bientôt abandonné; il préconisa l'étude de l'allemand dans l'armée, réorganisa l'escrime et la gymnastique, améliora l'hygiène du soldat, ordonna qu'on apprît dans les troupes de ligne la manœuvre élémentaire du canon, prit sous son patronage la création de feuilles militaires, telles que la *Revue d'artillerie*, le *Bulletin de la réunion des officiers*, voulut que l'on fît, dans chaque régiment, un historique du régiment, etc. Au mois de mai 1872, il publia l'exposé des motifs sur la constitution du conseil de guerre chargé de juger le maréchal Bazaine, et l'opinion publique fut vivement surprise en voyant que, pour mettre en jugement l'homme qui avait livré notre armée, il ne visait que la lettre par laquelle Bazaine lui-même avait demandé à être jugé. L'Assemblée elle-même manifesta son mécontentement de ce que le général de Cissey n'eût fait aucune mention de l'avis du conseil d'enquête, et pendant quelque temps le bruit courut qu'il allait donner sa démission. Il conserva néanmoins son portefeuille, prit part à la discussion de la loi sur le recrutement de l'armée, votée le 27 juillet 1872, frappa de peines disciplinaires cinq officiers qui, à Grenoble, avaient assisté à un banquet où Gambetta avait prononcé un discours; mais il laissa toute latitude à des officiers non républicains de prendre part à des manifestations cléricales et antirépublicaines, et son aide de camp, le colonel Fabre, put impunément prononcer, dans un banquet à La Fère, un discours qui fut très-commenté par la presse. Le 14 novembre 1872, il signa un décret autorisant la vente d'armes hors modèle ou réformées, ne pouvant être utilisées pour l'armement des troupes, et cela, soit par la voie de l'adjudication publique, soit de gré à gré. La commission était autorisée, en outre, à ne pas observer toutes les formalités prescrites. Cette mesure donna lieu à des abus criants qui furent signalés notamment par le lieutenant-colonel Liénard. Au mois de janvier 1873, à l'occasion de la mort de Napoléon III, il écrivit une lettre relative aux demandes faites par un certain nombre d'officiers de se rendre en Angleterre pour assister aux obsèques de l'ex-empereur. Il déclara que l'autorisation ne pouvait être accordée aux officiers exerçant un commandement ou employés avec des troupes, mais qu'il ne blâmerait certainement pas les officiers qui «croiraient devoir adresser à l'impératrice, individuellement et par lettres, des témoignages de respectueuse sympathie, cette démarche ne pouvant qu'honorer leurs auteurs.» Au mois d'avril suivant, le général de Cissey ordonna la création de bibliothèques de caserne. En outre, il prononça à l'Assemblée des discours sur le volontariat d'un an, sur le conseil supérieur de l'enseignement, sur la pétition du général Carrey de Bellemare, sur des crédits ouverts au ministère de la guerre, etc.

Lors de la chute de M. Thiers, le 24 mai 1873, M. de Cissey dut donner sa démission avec ses collègues et fut remplacé, le 27 mai, au ministère de la guerre, par le général Du Barail. Toutefois, comme il était monarchiste et clérical, il donna son actif concours au gouvernement de combat, qui se proposait d'étouffer la liberté et la République et de rétablir la monarchie. Le 14 juin 1873, le général de Cissey reçut le commandement du 7e corps d'armée à Tours. Après l'échec de la coalition qui voulait imposer le comte de Chambord à la France, il vota pour le septennat (19 novembre), pour le maintien de l'état de siége, pour la loi contre les maires, appuya le cabinet de Broglie, le 16 mai 1874, et fut appelé, lors de la formation du cabinet du 22 mai suivant, à prendre la vice-présidence du conseil et à remplacer, comme ministre de la guerre, le général Du Barail. M. de Cissey continua la politique réactionnaire du duc de Broglie, et, quand la Chambre discuta la proposition de M. Casimir Périer, relative à la prompte organisation des pouvoirs publics, il se prononça pour qu'on repoussât cette proposition. «Le gouvernement, dit-il, ne pense pas que la proclamation théorique et doctrinale de la République puisse être le remède aux maux du pays; elle ne serait qu'une satisfaction donnée à un parti.» Toutefois, le 24 et le 25 février 1875, il vota avec le cabinet les lois constitutionnelles et fut accusé alors par les légitimistes d'avoir compromis «la cause de Dieu et celle de la France.» Lors de la formation du ministère du 10 mars 1875, M. de Cissey conserva le portefeuille de la guerre, mais il céda à M. Buffet la vice-présidence du conseil et ne s'occupa plus que d'affaires militaires. Pendant la discussion de la loi électorale politique, il se prononça contre l'inéligibilité des militaires en activité de service, et il affirma que, dans l'armée, on ne connaissait qu'une chose, l'obéissance à la constitution que l'Assemblée nationale avait donnée à la France (novembre 1875). Le 17 décembre, il fut élu sénateur à vie par l'Assemblée. Après la démission du ministère Buffet, dont le pays avait si énergiquement condamné la politique, M. de Cissey fut maintenu à la guerre dans le premier ministère républicain (9 mars 1876). Il se prononça contre la proposition Laisant, qui demandait la réduction à trois ans de la durée du service, fut l'objet de critiques assez vives pour avoir rendu un décret sur la solde des officiers sans avoir consulté la Chambre et se montra d'une extrême faiblesse dans la discussion du budget de 1877. En même temps, les cléricaux l'attaquèrent pour avoir voté contre les jurys mixtes et n'avoir point défendu le traitement des aumôniers militaires. Les attaques très-diverses dont il était l'objet décidèrent le maréchal de Mac-Mahon à le remplacer au ministère de la guerre par le général Berthaut, le 15 août 1876. Depuis lors, le général de Cissey n'a plus fait parler de lui. Au Sénat, il a voté avec la droite, dont il partage les idées et les préjugés. Après le message du maréchal de Mac-Mahon, inaugurant de nouveau la politique de combat contre les républicains, il vota, le 22 juin 1877, la dissolution de la Chambre des députés.

CISSIENS, peuple qui habitait la Susiane.

CISSUS, compagnon de Bacchus. Ayant été tué par accident en jouant avec des satyres, il fut métamorphosé en lierre, et, depuis, cette plante lui fut consacrée.

CISTERCIUM, nom latin de CÎTEAUX, hameau de France.

CISTERNÆ (*les Citernes*), ancienne ville d'Afrique, qui faisait partie de la Tripolitaine. Sur son emplacement s'élève aujourd'hui Orir ou Arar (régence de Tripoli); on y voit des ruines d'anciennes constructions romaines.

CISTOÏDES s. f. pl. (si-sto-i-de). Bot. Syn. de CISTÉES.

* **CISTULE** s. f. — Moll. Syn. de CYCLOSTOME.

CITADE-DOS-REYS (*Cité des Rois*), ville du Brésil. V. NATAL, au tome XI du *Grand Dictionnaire*.

CITHARÉDIQUE adj. (si-ta-ré-di-ke — rad. *citharède*). Antiq. Qui a rapport aux citharèdes: *Débit* CITHARÉDIQUE.

CITORIUS MONS, petite colline de l'ancienne Rome, qui était située dans la neuvième région, entre le champ de Mars et le Panthéon.

CITRAMALIQUE adj. (si-tra-ma-li-ke — de *citrique*, et de *malique*). Chim. Se dit d'un acide homologue de l'acide malique.

— **Encycl.** Ce produit a été préparé par Carius, au moyen de l'acide chlorocitramalique, obtenu par l'action de l'acide hypochloreux sur l'acide citraconique. Quand on fait réagir l'acide chlorocitramalique

$$C^3H^4Cl(OH)(CO,OH)^2$$

sur le zinc, par exemple, cet acide échange 2H contre 2 atomes de métal, et il se produit un dégagement d'hydrogène. Le chlore est alors remplacé par H, et il se forme un citramalate.

La formule de composition de l'acide *citramalique* est la suivante:

$$\left.\begin{matrix} C^5H^5O^2 \\ H^5 \end{matrix}\right\} O^3 = [C^3H^5]^{III}(OH)(CO,OH)^2.$$

CITRATARTRIQUE adj. (si-tra-tar-tri-ke — de *citrique*, et de *tartrique*). Chim. Se dit d'un acide qui s'obtient à l'état de sel acide de potasse, par l'ébullition avec l'eau du chlorocitramalate neutre de potasse.

— **Encycl.** Cet acide a été particulièrement étudié par Carius; il n'a pas encore été isolé. Sa formule de constitution est la suivante:

$$\left.\begin{matrix} C^5H^4O^2 \\ H^4 \end{matrix}\right\} O^4 = [C^2H^4]^{IV}(OH)^2(CO,OH)^2.$$

CITRE, nom du nain ou dwergar qui fabriqua, selon la mythologie scandinave, l'anneau magique d'Odin et le marteau du dieu Thor. Dans d'autres poëmes que l'*Edda*, ce nain porte aussi le nom de *Sintri*.

CIUDAD-BOLIVAR, ville des Etats-Unis de Venezuela, ch.-l. de l'Etat de Guayana, sur l'Orénoque, à 250 kilom. de son embouchure; 10,000 hab. Commerce de bestiaux avec les Antilles. Exportation d'or en barre des mines de Nueva-Providencia, de cuirs, peaux de cerf, tabac, cacao, café, caoutchouc, coton, baume de Copahu, fèves de Tonkin, indigo, salsepareille, etc.

Civilisation (LA) dans son développement jusqu'à nos jours, par Frédéric de Hellwald (Augsbourg, 1875). Cette histoire universelle de la civilisation, par son étendue et par la hardiesse des idées, est un livre d'une grande importance. L'auteur entre en matière par une magnifique description de l'origine des choses. Infinie dans le temps et dans l'espace, incréée, indestructible, la matière est éternelle comme la force dont elle est douée. Les lois de la nature sont immuables, et aucune vue d'ordre moral ou providentiel ne les dirige. La nature procède, non par catastrophes, mais par changements insensibles, par des développements continus. L'homme véritable, distinct de ce qu'on pourrait appeler l'homme simien, plus ou moins semblable au singe, n'est apparu que vers le commencement de l'époque quaternaire. Sorti du sein de la nature comme tous les autres êtres, il n'a point de place à part sur la terre; faire de lui le centre du monde est aussi ridicule que de faire tourner le soleil et les étoiles autour de la terre. Les idées religieuses se forment dans l'esprit humain par une nécessité naturelle; c'est par une loi inexorable de son être que l'homme idéalise les réalités qui l'entourent et qu'il s'élève jusqu'à la vision de l'absolu, qui est le plus haut idéal. Une humanité sans religion, c'est-à-dire sans idéal, est impossible; ce ne serait pas l'humanité.

Nous ne suivrons pas M. de Hellwald dans tous les développements de son vaste système, mais nous donnerons un résumé du dernier chapitre de son livre. Ce résumé, que nous empruntons à un compte rendu du journal le *Temps*, fera parfaitement ressortir le profond désillusionnement où paraît être tombé le savant allemand.

«Au cours du développement de la civilisation humaine, on a observé la croissance de l'intelligence; nous assistons à sa floraison. Bien que le progrès ait consisté pour l'homme à s'éloigner toujours davantage de ce qu'on nomme l'état de nature, la civilisation elle-même n'est pourtant qu'un résultat de la nature, soumis aux lois éternelles et fatales de l'univers. Dans l'avenir, l'humanité n'y échappera pas plus que dans le passé. Cette conviction doit nous donner la force de supporter les défauts et les imperfections nécessaires de l'état actuel du monde: il y faut voir les effets inévitables du développement des sociétés. A quoi bon gémir sur le militarisme, l'absolutisme, etc., quand on est pénétré de leur nécessité historique? Ce qui est aujourd'hui sera autre dans l'avenir, entraîné dans le torrent des choses. Que seront les phases du développement ultérieur? La vue de notre esprit est trop courte pour l'apercevoir. Ce qu'on sait, c'est que l'homme ne pourra jamais dominer les lois de la nature, et que le désaccord entre celles-ci et l'humanité sera sans fin. Dans le combat sans trêve ni merci pour l'existence, c'est toujours au plus fort que sera la victoire. Qui sera le plus fort? nous l'ignorons, mais il y en aura toujours un. Point d'utopie plus vaine que celle de la paix perpétuelle. La force, c'est-à-dire la guerre, reste l'*ultima ratio rerum.* Les congrès de la paix eux-mêmes ne se terminent-ils pas régulièrement par une mêlée générale où les bâtons ensanglantent les crânes des apôtres de l'humanité?

» Vaincre et passer sur le corps des vaincus, telle est la loi de la nature. Qui recule meurt. Point de conciliation. La lutte est éternelle, dans la vie des nations comme dans celle des individus. On ne pose les armes que pour reprendre haleine. La paix serait l'énervement, la mort. Une nation finie a la paix.

» Ce n'est pas être pessimiste de reconnaître que toutes les visées idéales qui ont ému et émeuvent encore l'humanité sont également vides de réalité. Les races qui nous ont précédés ont eu leur idéal comme nous avons le nôtre, par exemple la liberté; ce ne sont plus que des formes éteintes de sociétés disparues. Un temps viendra où l'on se moquera de la nationalité et de la liberté, comme nous rions aujourd'hui de la foi religieuse. Quant à notre besoin naturel d'idéaliser, quant à cette faculté qu'a l'homme de donner à l'erreur une vie supérieure et divine, on n'en verra le terme qu'avec la fin de notre espèce. La conception théologique du monde, la théorie du progrès, néant: l'homme rentre dans la série des organismes naturels, et la fin de l'humanité apparaît dans un avenir dont la science déchire le voile. Comme les espèces fossiles des diverses périodes géologiques, l'homme n'aura fait que passer sur la terre. Eloignée ou prochaine, une époque viendra sûrement où, par la consommation de l'acide carbonique et de l'eau, tous les organismes retourneront avec l'homme à la matière inorganique. La lutte pour l'existence sera terminée. L'éternel repos de la mort régnera sur la terre solitaire; privé d'atmosphère et de vie comme la lune, son globe désert continuera de tourner autour d'un pâle soleil; mais l'humanité et sa civilisation, ses efforts, ses luttes, ses créations son idéal, tout cela aura été. Pourquoi?»

Civilisation (LA) et ses lois, par M. Funck Brentano (1 vol. in-8°, 1877). M. Funck Brentano est un Luxembourgeois devenu Fran-

çais par suite de son dévouement à notre pays. Comme beaucoup d'esprits de notre temps, il a été frappé de ce qu'il y a de vide dans ce qu'on appelle les principes absolus; il n'admet point qu'il y ait des droits abstraits imprescriptibles, supérieurs à toutes les lois écrites. C'est dans les mœurs, et non dans de creuses théories, qu'il cherche le garant des bonnes lois. Les plus belles théories n'ont jamais fait un peuple libre, comme elles sont impuissantes à faire un homme vertueux. L'expérience montre que l'idée pure du devoir a peu d'efficacité pratique; ce qui dirige la conduite des hommes, ce sont les habitudes acquises, les sentiments, l'éducation, les influences sociales.

L'idée fondamentale du livre, c'est encore que tous les éléments de la civilisation sont inséparables, que tous doivent progresser ensemble pour produire un résultat durable. Si la science et la philosophie marchent seules en avant, pendant que les lettres, les arts, la richesse et même la religion restent stationnaires, aucune amélioration solide dans l'état général de la société ne sera possible. Ceux qui sont chargés de diriger la société ont donc besoin de tact plutôt que de logique; ils doivent se laisser guider par le sentiment autant au moins que par la raison.

Les chapitres de M. Funck Brentano sur les mœurs et les lois, sur les croyances religieuses et les sciences, sur les arts et les lettres, sur le travail et les richesses sont fort intéressants; on y trouve beaucoup d'idées originales, dont la plupart sont vraies. Quelques-unes pourtant sont de nature à blesser les tendances modernes, comme lorsqu'il reproche à la science de se compliquer, de se raffiner, de devenir alexandrine et byzantine. Puisqu'il estime à si haut prix l'expérience en histoire, en morale, en politique, il semble qu'il aurait dû rendre plus de justice au caractère tout expérimental que les sciences physiques et naturelles ont pris de notre temps.

Le style de M. Funck Brentano se fait remarquer par sa force et par sa concision, quelquefois un peu rudes. On peut ne pas partager toutes ses idées, mais on doit reconnaître que son étude historique est pleine d'aperçus ingénieux, de vues profondes et pénétrantes.

* **CIVRAY**, ville de France (Vienne), ch.-l. d'arrond., à 50 kilom. S. de Poitiers, sur la rive droite de la Charente; pop. aggl., 2,155 hab. — pop. tot., 2,288. L'arrond. compte 8 cant., 51 comm., 60,273 hab. Civray « s'appelait primitivement *Severiacum*, dit M. Ad. Joanne, et l'on devrait, par conséquent, écrire *Sivrai*, orthographe qui fut adoptée par tous les géographes jusqu'au XVIIIe siècle et que les savants du Poitou s'efforcent de faire prévaloir. »

CLAAMETIS, une des Thespiades et mère d'Astybias, qu'elle eut d'Hercule.

CLADÉE, dieu-fleuve de l'Elide. Il avait une statue dans le temple de Jupiter, à Elis.

CLADEL (Léon), littérateur français, né à Montauban en 1835, d'une famille d'ouvriers. Après avoir fait ses premières études de droit dans sa ville natale, il vint à Paris, en 1857, occuper une place de clerc d'avoué. Comme il allait souvent au Palais, il se lia avec de jeunes avocats qui partageaient ses idées républicaines; mais le barreau ne l'attirait pas autant que la littérature. Bientôt il quitta l'étude où il travaillait et collabora activement à la *Revue fantaisiste*, pour laquelle il composa plusieurs nouvelles que, plus tard, il traitait cavalièrement « d'échevelées. » Son véritable début fut le livre des *Martyrs ridicules*, qui parut en 1862, avec une préface de Charles Baudelaire. Jules Janin en parla avec éloge dans les *Débats*, et l'ouvrage le méritait. Il publia ensuite, sous une forme très-pittoresque, des nouvelles dans le *Boulevard* et dans le *Nain jaune*, puis il mit la dernière main à un roman politique, *Pierre Patient*, que les journaux de Paris n'osèrent pas insérer et que l'*Europe de Francfort* fit paraître en feuilletons. La feuille internationale, qui circulait encore librement en France malgré les articles virulents de MM. Gambetta, Ranc, Floquet, Spuller et Castagnary, fut arrêtée à la frontière par le seul fait d'un romancier. C'est que Pierre Patient, vivante antithèse de son nom, témoignait un ardent désir de se débarrasser des tyrans. En 1872, Léon Cladel donna au *Constitutionnel* la *Fête votive de saint Bartholomée porte-glaive*, qui fournit à l'*Univers* le prétexte d'un premier-Paris, dans lequel Louis Veuillot faisait l'éloge de l'auteur. L'œuvre parut bientôt en librairie, contenant, en guise de préface, l'article du rédacteur en chef de la feuille cléricale et la réponse du romancier. M. Cladel publia ensuite trois nouvelles fort intéressantes : les *Fiancés de Champigny*, dans la *République française*; une *Lutte*, dans le *Rappel*; *Nâzi*, dans l'*Evénement*. Son livre des *Va-nu-pieds* provoqua en 1873, de la part des journaux réactionnaires, les plus violentes récriminations. L'écrivain fut dénoncé au parquet. La justice n'intervint pas, mais le gouvernement s'opposa à la vente de l'ouvrage par le colportage. M. Léon Cladel déploya les mêmes qualités de styliste dans l'*Homme de la Croix-aux-Bœufs* (1876). Une nouvelle dont la publication eut lieu la même année dans l'*Evénement*, sous le titre de *Une maudite*, fit traduire l'auteur devant un tribunal correctionnel, et il fut condamné à un mois de prison, qu'il subit à Sainte-Pélagie. On a encore de M. Léon Cladel : la *Crête Rousse* et le *Tombeau des lutteurs* (1877). Il a collaboré, en outre, à la *Revue nouvelle*, au *Pirate*, à la *Revue française*, au *Club*, au *Figaro*, à la *Situation*, à l'*Avenir national*, à l'*Opinion nationale*, au *Radical*, au *Bien public* et, en dernier lieu, à la *Lanterne*.

CLADIONE s. f. (kla-di-o-ne). Entom. Syn. d'ULOCÈRE.

***CLADOCÈRE** s. m. — Entom. Syn. de POLYCLADE.

CLADOLE s. m. (kla-do-le — du gr. *klados*, branche). Bot. Organe de certains végétaux qui a l'apparence d'une branche.

CLÆA, nymphe qui avait un sanctuaire sur le mont Calathion, en Laconie.

Clair-de-Lune, opéra bouffe en trois actes, livret de MM. E. Dubreuil et H. Bocage, musique de M. A. Cœdès; représenté aux Folies-Dramatiques le 11 mars 1875. Clair-de-Lune est le fils de Clodomir XXIV, roi de Hongrie, que le sénéchal Alfarin a vendu dans son bas âge à Misère, chef d'une bande de bohémiens. Il lui a substitué sa fille Clorinde, que les Hongrois croient être un garçon. On devine qu'un jour Clorinde rencontre Clair-de-Lune, en est éprise, et qu'elle fait remonter celui-ci sur le trône de ses ancêtres. La musique en est fort légère et écrite avec facilité. Chanté par Milher, Hamburger, Luco, Mme Toudouze, Mlles Raphaël et Rose-Marie.

* **CLAIR (SAINT-)**, bourg de France (Manche), ch.-l. de cant., arrond. et à 11 kilom. N.-E. de Saint-Lô; pop. aggl., 122 hab. — pop. tot., 606 hab.

* **CLAIRAC**, ville de France (Lot-et-Garonne), canton de Tonneins, arrond. et à 22 kilom. S.-E. de Marmande; pop. aggl., 2,423 hab. — pop. tot., 4,191 hab. Commerce de vins. Berceau du calvinisme dans la contrée, cette ville soutint plusieurs siéges contre les catholiques, notamment en 1574 et 1621.

Claire (Sainte-), opéra en trois actes, paroles de Gustave Oppelt, musique de S. A. R. le duc Ernest de Saxe-Cobourg-Gotha; représenté pour la première fois à Cobourg le 15 octobre 1854, et à Paris, sur le théâtre de l'Opéra, le 27 septembre 1855. Le livret a été primitivement écrit par Mme Birch-Pfeiffer. Une légende russe en a fourni le sujet. L'action se passe tour à tour en Russie et en Italie. Le czarewitch Alexis s'étant imaginé que la princesse Charlotte, sa femme, conspirait contre lui, lui a versé un breuvage empoisonné; mais la dose ayant été trop faible pour procurer la mort, la princesse se ranime sur son lit de parade. Un archimandrite l'enveloppe d'un voile, l'entraîne loin du palais. La pauvre femme se réfugie en Italie, dans un monastère où, sous le nom de Claire, elle se fait, par ses vertus, une réputation de sainteté. Divers épisodes viennent atténuer un peu la couleur lugubre du sujet. Le second acte est le plus remarquable. Il renferme un beau chœur sans accompagnement. La scène de l'enterrement est bien conçue. Les airs de danse, au troisième acte, sont aussi très-bien traités. L'ouvrage a été interprété par Roger, Merly, Belval, Coulon, Mmes Lafont et Dussy.

* **CLAIRETTE** s. f. — Econ. rur. Syn. de LUISETTE.

CLAIRIÉRÉ, ÉE adj. (klé-rié-ré, ée — rad. *clairière*). Disposé en clairière; qui présente des clairières.

Clairon (MÉMOIRES DE Mlle) [1799]. Les mémoires des artistes célèbres, comme ceux des grands poëtes et des philosophes illustres, sont également intéressants pour le commun des lecteurs et pour ceux qui veulent suivre leurs traces. Laissons la biographie à l'écart; c'est aux artistes mêmes qu'il appartient de chercher par quels signes une vocation irrésistible s'est manifestée, par quelles études et quels moyens Mlle Clairon a atteint ce degré de perfection qui lui mérita les suffrages de son siècle. Arrêtons-nous de préférence à la partie littéraire et critique de ses mémoires, à ses réflexions pleines de tact sur l'art théâtral et à l'analyse des principaux rôles qu'elle a joués. La critique qu'elle fait du théâtre, à l'issue de la Révolution, semble avoir été dictée par cette prévention particulière aux vieillards qui sacrifie volontiers le présent au passé; mais ce jugement contient aussi des vérités qu'il est bon de rappeler pour l'intérêt de l'art. « Qu'ai-je vu à ces représentations? La bassesse des halles ou la démence des Petites-Maisons. Nul principe sur l'art, nulle idée de la dignité des personnages; chacun joue son rôle à sa guise, sans se rendre compte de ce qu'on doit mutuellement se prêter dans chaque scène, de ce qu'on doit d'effort ou de sacrifice à l'ensemble de la pièce; point d'unité dans le ton, point de noblesse dans le maintien. J'ai vu des héros se jeter à plat ventre et marcher sur les genoux; j'ai vu pousser l'oubli de la décence au point de paraître sous la simple enveloppe d'un taffetas couleur de chair dessinant exactement le nu depuis les pieds jusqu'à la tête... J'étais assourdie de piailleries, de beuglements, et, pour m'achever, le parterre criait : « Bravo! » Rien de plus utile sans doute aux progrès de l'art que d'imiter les grands modèles, mais aussi il faut laisser au talent, au génie, la faculté de partir du point où ils se sont arrêtés pour s'élancer encore plus loin dans la carrière. Mlle Clairon a donné elle-même l'exemple d'une intelligente initiative. Elle raconte qu'elle se créa un genre particulier; qu'après l'avoir essayé à Bordeaux avec succès, elle revint à Paris bien déterminée à quitter le théâtre ou à faire réussir ses innovations, et qu'elle y parvint. Elle osa jouer *Rodogune* autrement que Mlle Gaussin; cette actrice charmante, tant célébrée par Voltaire, donnait à ce rôle une grâce et une naïveté qui faisaient contre-sens avec le caractère altier du personnage. A Paris, après la représentation de la même pièce, elle entendit Duclos dire, avec son ton de voix élevé et positif, qu'elle ne devait pas penser à jouer les « rôles tendres, » après Mlle Gaussin. « Etonnée, dit-elle, d'un jugement si peu réfléchi, craignant l'impression qu'il pouvait faire sur tous ceux qui l'écoutaient, et maîtrisée par un mouvement de colère, je fus à lui, et lui dis : « Rodogune, un » rôle tendre, monsieur! Une Parthe, une fu» rie, qui demande à ses amants la tête de leur » mère et de leur reine, un rôle tendre! Voilà, » certes, un beau jugement!... » Effrayée moi-même de ma démarche, les larmes me gagnèrent, et je m'enfuis au milieu des applaudissements. » Mlle Clairon obtint ses plus beaux triomphes dans les rôles de Phèdre, de Zénobie, d'Electre, d'Ariane. Au sujet de ce dernier, l'*Encyclopédie* cite une anecdote qui montre jusqu'à quelle limite elle avait étendu la perfection de l'art. Voltaire, dans des vers enthousiastes, la place au-dessus des actrices qui avaient tenu ou qui tenaient encore le premier rang. Dorat décrit son jeu dans ces vers :

Ses pas sont mesurés, ses yeux remplis d'audace
Et tous ses mouvements déployés avec grâce.
Accents, gestes, silence, elle a tout combiné.
. . . .
Quel auguste maintien! quelle noble fierté!
Tout, jusqu'à l'art, chez elle a de la vérité.

Il ne faut donc pas s'étonner si Mlle Clairon se peint dans ses mémoires d'une façon fort avantageuse et si elle apporte une sévérité dédaigneuse dans ses jugements sur les principaux acteurs de son temps, sur ses rivales surtout. On doit faire plus de cas de ses réflexions sur l'art dramatique et sur la déclamation théâtrale. L'art du comédien n'a pas été l'objet d'un traité didactique. On n'a que des traditions, et ces traditions s'altèrent en traversant les générations. Tel rôle qui, du temps de Molière, était un caractère de la société, n'est plus aujourd'hui qu'une burlesque caricature. Il faut donc consulter et méditer les observations offertes par ceux qui se sont illustrés sur la scène. Il est nécessaire de fixer l'art du comédien par des traditions écrites et par des préceptes invariables, sous peine de se condamner à recommencer des essais inutiles ou de faire remonter l'art à son origine. Les réflexions de Mlle Clairon peuvent abréger aux débutants les routes épineuses qui conduisent à la célébrité. Les mémoires de cette actrice sont remplis d'anecdotes piquantes, où l'on voit figurer plusieurs personnages fameux sous le règne de Louis XV, et particulièrement le maréchal de Richelieu, qui n'y joue pas un très-beau rôle. Ils ne sont pas sans agrément du côté du style.

* **CLAIRVAUX**, bourg de France (Jura), ch.-l. de cant., arrond. et à 23 kilom. S.-E. de Lons-le-Saunier, sur un plateau près de la rive gauche de la Drouenne; pop. aggl., 945 hab. — pop. tot., 1,036 hab. Forges et clouterie à Vertamboz. Fondé par les Gaulois, Clairvaux fut appelé *Clara vallis* par les Romains, d'où son nom actuel.

* **CLAIRVILLE** (Louis-François NICOLAIE, dit), auteur dramatique français. — Parmi les dernières pièces données par ce fécond vaudevilliste, nous citerons : *Crockbête*, en deux actes (1863); *Eh! Lambert!* en un acte (1864); *En ballon*, en trois actes (1864); la *Revue au cinquième étage*, en un acte (1864); *Une femme dégelée*, en un acte (1865); le *Déluge universel*, en cinq actes (1865); la *Lanterne magique*, en quatre actes (1865); *Cendrillon*, féerie en cinq actes; *Mesdames Montanbrèche*, comédie en cinq actes (1866), avec V. Bernard; le *Wagon des dames*, en un acte (1866), avec Gastineau; *Ric-din, Ric-don*, féerie en quatre actes (1866); *Quinze heures de fiacre*, en deux actes (1867), avec Nuitter et Desarbres; les *Parisiens à Londres*, en cinq actes (1867); *Feu la contrainte par corps*, en un acte (1867), avec V. Bernard; le *Diable boiteux*, revue en quatre actes (1867), avec Blum et Flan; *Daphnis et Chloé*, opéra bouffe en deux actes, musique d'Offenbach (1867), avec Cordier; les *Conférences chez Beaubichon*, en un acte (1867), avec Blum; les *Amendes de Timothée*, en un acte (1868); les *Voyages de Gulliver*, pièce fantastique en quatre actes (1868); *Ernest*, en un acte (1869); le *Grand-duc de Matapa*, opérette en trois actes, musique de J. de Billemont (1869), avec O. Gastineau; les *Mensonges innocents*, en un acte (1869), avec le même; le *Mot de la fin*, en un acte (1869), avec Siraudin; *Deucalion et Pyrrha*, pastorale, musique de Diache (1870), avec Guénée; *Ferblande*, parodie en un acte (1870), avec Gastineau et Busnach; *Paris-revue*, en quatre actes (1870), avec Siraudin et Busnach; le *Puits qui chante*, féerie en trois actes (1871), avec Grangé; la *Queue du chat*, féerie en vingt-quatre tableaux (1871), avec Marot; les *Cent vierges*, opéra bouffe en trois actes, musique de Lecocq (1872); les *Griffes du diable*, pièce fantastique en trois actes (1872), avec Gabet; *Héloïse et Abailard*, opéra-comique en trois actes, musique de Litolff (1872), avec Busnach; la *Reine Carotte*, pièce fantastique en trois actes (1872), avec Bernard et Koning; la *Revue en ville*, fantaisie en trois tableaux (1872), avec Siraudin et Koning; *Aristophane à Paris*, revue en trois actes (1873), avec Marot; la *Cocotte aux œufs d'or*, féerie en trois actes (1873), avec Grangé et Koning; la *Fille de Mme Angot*, opéra-comique en trois actes, musique de Lecocq (1873), avec Siraudin et Koning, pièce qui eut, grâce à la musique du compositeur, un succès éclatant et prolongé; la *Mariée de la rue Saint-Denis*, vaudeville en trois actes (1873), avec Grangé et Koning; *Mon mari me l'a permis*, en un acte (1873), avec Siraudin et Koning; la *Patte à Coco*, féerie en cinq actes (1873), avec Marot; la *Revue n'est pas au coin du quai*, revue en quatre tableaux (1873), avec Siraudin et Koning; *Forte en gueule*, revue en trois actes (1874), avec Busnach; *Canaille et compagnie*, drame en cinq actes (1874), avec Siraudin et Koning; *Charbonnier est maître chez lui*, opérette en un acte, musique de Clairville fils (1875), avec Busnach; la *Malle des Indes*, revue en trois actes (1875), avec le même; la *Revue des Deux-Mondes*, revue en trois actes (1875), avec Dreyfus; *Montréal et Blondeau*, féerie (1876); *De bric et de broc*, revue (1876), avec Liorat; les *Cloches de Corneville*, opéra-comique en trois actes, en collaboration avec Gabet, musique de Planquette (1877), etc.

* **CLAIX**, bourg de France (Isère), cant. de Vif, arrond. et à 13 kilom. S. de Grenoble, près du Drac; pop. aggl., 1,738 hab. — pop. tot., 2,096 hab.

CLAMAGERAN (Jean-Jules), publiciste et économiste français, né à la Nouvelle-Orléans le 29 mars 1827, d'un père français établi comme négociant dans la Louisiane. M. Clamageran opta à sa majorité, survenue quelques semaines après la révolution de Février 1848, pour la nationalité française. Il avait fait d'excellentes études classiques au collége Henri IV (1837-1846) et remporté plusieurs prix au concours général. Ses études de droit ne furent pas moins brillantes. Reçu docteur en 1851, il se présenta l'année suivante au concours de doctorat de la Faculté de Paris et obtint la première médaille d'or. L'ouvrage qui lui avait valu cette distinction fut publié sous ce titre : le *Louage d'industrie, le mandat et la commission* (1852). Inscrit au tableau des avocats de la cour de Paris, M. Clamageran fit marcher de front les devoirs de sa profession et le culte assidu de la science juridique. La *Revue pratique de droit français*, fondée en 1856 par MM. Mourlon, Ballot, Demangeat et Emile Ollivier, publia des études approfondies dues à sa plume sur l'expropriation pour cause d'utilité publique, les servitudes militaires autour de Paris et les communautés religieuses non autorisées; cette dernière dissertation parut à l'époque du procès de la marquise de Guerry contre la communauté de Picpus. En même temps, M. Clamageran s'occupait activement des questions d'économie politique; il prenait une part considérable au congrès international de l'impôt, tenu à Lausanne en 1860, sur l'initiative de M. Pascal Duprat. Quelque temps après, il était reçu membre de la Société des économistes de Paris. Protestant libéral, élève du pasteur Coquerel père, M. Clamageran a pris une part active aux travaux de la fraction progressiste de l'Eglise réformée française; on l'a vu successivement entrer au comité de direction de l'*Alliance chrétienne universelle*, fondée à Paris en 1853; donner à la *Revue de Paris*, en 1857, sur l'*Etat actuel du protestantisme*, une étude qui a été publiée à part, en brochure (1857, in-8°); fonder, en 1861, avec quelques-uns de ses coreligionnaires, l'*Union protestante libérale*, société destinée à résister aux envahissements de l'orthodoxie dirigée par les Guizot, les Mettetal et autres adeptes protestants de « l'ordre moral; » collaborer aux feuilles protestantes avancées, le *Lien*, le *Disciple de Jésus-Christ*, le *Protestant libéral*, etc. Enfin, M. Clamageran a fait partie de ce premier noyau d'hommes politiques de la génération nouvelle qui organisèrent l'opposition légale aux heures les plus mauvaises de l'histoire du second Empire. Dès 1857, il prenait part aux réunions électorales préparatoires du parti républicain. Un peu avant les élections générales au Corps législatif de 1863, dont il s'occupa activement, ayant demandé à la mairie de Passy la communication des listes électorales, et la municipalité la lui ayant refusée, il eut le courage, assez rare dans ce temps d'affaissement politique, d'aller chercher dans l'intérieur de Paris un huissier pour faire un acte de sommation; devant cette énergique attitude, l'autorité céda et accorda la communication demandée. A cette époque, M. Clamageran faisait partie d'un groupe de jurisconsultes, parmi lesquels se trouvaient M. Hérold, son beau-frère, MM. Jules Ferry, Dréo, Durier, Hérisson, etc., et qui élabora un *Manuel électoral*, dont le succès se révéla par plusieurs éditions rapidement épuisées. Il n'en fallait pas tant pour attirer sur lui l'attention des parquets impériaux, ennemis-nés de toute manifestation d'indépendance civique. Une perquisition fut faite à son domicile en 1864, ses papiers furent fouillés en son absence et les serrures de son cabinet forcées. A la suite de cette instruction brutale, M. Clamageran fut impliqué dans le célèbre procès des Treize et condamné à l'amende pour prétendue violation des lois sur les associations. N'ayant pu obtenir du président de la chambre des appels correctionnels de la cour de Paris l'autorisation d'être défendu par M. Jules Simon, qui ne faisait pas partie du barreau, il exposa lui-même sa cause dans un discours d'une rare vigueur juridique, qui lui valut les félicitations du *Daily News*. Au lendemain de la révolution de 1870, M. Clamageran fut appelé à remplir les fonctions d'adjoint à la mairie centrale de Paris. Chargé particulièrement du service des subsistances et de la surveillance des approvisionnements alimentaires, il remplit sa difficile mission avec autant d'intelligence que de dévouement. Dans la difficile journée du 31 octobre, M. Clamageran fit son devoir en couvrant de son corps un membre du gouvernement de la Défense nationale, au moment de l'invasion de la salle où ce gouvernement délibérait. C'est lui qui fut chargé d'annoncer à la foule assemblée sur la place de l'Hôtel-de-Ville le résultat du plébiscite de novembre, et il fit acclamer, selon la tradition de l'ancienne Révolution, la République une et indivisible. Le 15 février 1871, M. Clamageran donna sa démission et se retira momentanément des affaires publiques. L'année suivante, il fit partie du synode des Eglises réformées, parla et vota avec la minorité libérale de cette assemblée, et quand le ministère de l'ordre moral eut sanctionné, en 1874, quelques-unes des décisions de ce corps, il fut nommé par les électeurs protestants libéraux de Paris membre du comité chargé de la direction des prédications religieuses de la salle Saint-André. Le 28 mai 1876, M. Clamageran est rentré dans la vie publique active, grâce à sa nomination comme membre du conseil municipal de Paris pour le quartier des Bassins (XVIe arrondissement).

Outre les travaux dont nous avons déjà parlé, M. Clamageran a publié : le *Matérialisme contemporain* (1869); l'*Histoire de l'impôt en France* (1867-1868-1876, 3 vol. in-8°), œuvre d'une profonde érudition, qui jette un jour curieux sur certains côtés de notre histoire nationale; *Souvenirs du siége de Paris* ou *Cinq mois d'Hôtel de ville* (1872, in-8°), publié d'abord par le *Journal des Economistes*; la *France républicaine* (1873, in-12), essai hardi de réforme politique et législative; l'*Algérie, impressions de voyages* (1874), recueil d'articles insérés dans la *Revue politique et littéraire*.

***CLAMART**, bourg de France (Seine), cant., arrond. et à 4 kilom. N.-O. de Sceaux, à 10 kilom. S.-O. de Paris; pop. aggl., 2,890 hab. — pop. tot., 3,163 hab.

* **CLAMECY**, ville de France (Nièvre), ch.-l. d'arrond., à 73 kilom. N.-E. de Nevers, au confluent de l'Yonne et du Beuvron; pop. aggl., 4,646 hab. — pop. tot., 5,381 hab. L'arrond. compte 6 cant., 93 comm., 72,006 hab.

CLAM-GALLAS (Edouard, comte DE), officier autrichien, né le 14 mars 1805. Il commanda un corps d'armée à Magenta (1859) et eut à lutter contre les troupes commandées par M. de Mac-Mahon. Il se retira après des prodiges de valeur. L'armée autrichienne ayant été divisée en deux grands corps, il fut placé sous les ordres du comte Schlik, et, à la bataille de Solferino, il fut encore opposé au même général français. Après la paix de Villafranca, il fut nommé général de cavalerie et conserva son poste de commandant supérieur en Bohême, poste qu'il occupait avant l'ouverture de la campagne. En 1865, il fut nommé grand maître de la maison de l'empereur François-Joseph. Au début de la guerre entre la Prusse et l'Autriche (1866), le général Clam-Gallas commandait le 1er corps de l'armée autrichienne du Nord. Il occupait alors le nord de la Bohême, où il était appuyé par l'armée saxonne et la brigade Kalik, en tout environ 60,000 hommes (10 juin). Le corps d'armée prussien qui s'avançait vers lui était beaucoup plus nombreux et avait pour commandant en chef le prince Frédéric-Charles; il était de plus soutenu par les troupes du général Herwarth. Pour soutenir un choc qu'il prévoyait terrible, le général Clam-Gallas concentra ses troupes entre Jung-Bunzlau et Münchengrætz. A peine avait-il pris position que l'attaque commença entre Liebenau et Turnau. La cavalerie autrichienne, qui occupait ces positions, dut reculer, et quarante-huit heures plus tard, le 28 juin, l'armée prussienne attaquait Münchengrætz pendant que les troupes du général autrichien se concentraient sur l'armée de leur général en chef, Benedek. L'arrière-garde des troupes de Clam-Gallas fut fort maltraitée dans la journée du 28 juin, et le lendemain son corps d'armée fut battu à Gitschin, où il perdit 5,000 tués ou blessés et plus de 2,000 prisonniers. Clam-Gallas abandonna ses positions et se retira sur Kœniggrætz, où il fut battu une fois encore. Ces trois défaites successives avaient mis son corps d'armée en tel état, que le général en chef Benedek dut cesser de prendre l'offensive pour éviter un désastre. Le général Clam-Gallas fut relevé de son commandement, et une enquête fut ouverte sur sa conduite. Elle ne releva aucune faute grave à sa charge; non content cependant de ce verdict, il demanda à être traduit devant un conseil de guerre. L'empereur lui accorda cette satisfaction, et il fut naturellement acquitté. François-Joseph l'en félicita par une lettre. Quelques discussions s'élevèrent au lendemain de la paix entre le général Benedek et M. Clam-Gallas, et ces deux officiers, qui avaient été également malheureux contre la Prusse, dans la campagne qui se termina à Sadowa, eurent le grand tort de s'accuser d'incapacité à la face de l'Europe.

CLAM-MARTINICZ (comte Henri-Jaroslaw DE), homme politique hongrois, né à Saint-Georges (Hongrie) en 1826. C'est le fils aîné du comte Charles-Joseph-Népomucène-Gabriel. Il fit d'abord ses études de droit, puis entra dans la carrière politique sous les auspices du comte Stadion (1848). En 1853, il fut nommé conseiller de la lieutenance à Bude et, trois ans plus tard, président de la Galicie orientale.

Au lendemain de la guerre d'Italie, François-Joseph II crut devoir modifier sa politique intérieure. Clam-Martinicz donna sa démission; toutefois, il fut appelé en 1860 à faire partie du conseil de l'empire et exerça dans cette assemblée une grande influence. Il demanda la réorganisation de la monarchie autrichienne sur des bases plus libérales. Le gouvernement ayant bientôt renoncé à donner satisfaction aux vœux de la portion de ses sujets non allemands, le comte Clam-Martinicz s'unit à l'opposition et devint un des chefs des fédéralistes. A dater de cette époque, il disparaît de la grande scène politique et n'est plus que membre de la diète de Bohême. — Il avait un frère, le comte Richard DE CLAM-MARTINICZ, né en 1832, et qui devint colonel lieutenant de l'armée autrichienne et aide de camp de l'empereur d'Autriche.

* **CLAMP** s. m. — Chir. Instrument en forme de compas d'épaisseur, dont on se sert, dans l'ovariotomie, pour comprimer et retenir hors de l'incision abdominale le pédicule du kyste qu'on veut opérer.

CLANIS, un des Centaures. Il fut tué par Pélée, aux noces de Pirithoüs. ‖ Partisan de Phinée. Il fut tué par Persée.

* **CLANRICARDE** (Ulric-John DE BURGH, marquis DE), homme politique anglais. — Il est mort en 1874.

CLAPARÈDE (Jean-Louis-René-Antoine-Edouard), naturaliste suisse, né à Genève en 1832, mort à Sienne (Italie) en 1871. Il suivit les cours de Pictet et de La Rive, puis se rendit en 1853 à Berlin, où il devint l'élève de Jean Muller. Après avoir fait avec ce dernier savant un voyage en Norvége (1855), il prit le grade de docteur (1857) et, deux ans plus tard, il visita l'Angleterre. Claparède devint professeur d'anatomie comparée à l'Académie de Genève, membre de l'institut genevois, des Sociétés de médecine et de physique de cette ville. A plusieurs reprises, de 1866 à 1870, il fit des voyages en Italie. Outre de nombreux mémoires et des articles publiés dans les *Archives de la Bibliothèque universelle* de Genève, on lui doit plusieurs ouvrages estimés, dont l'un fut couronné par l'Académie des sciences de Paris en 1858, et un autre par l'Académie des sciences d'Utrecht en 1862. Nous citerons de ce savant, si prématurément enlevé à la science et à ses amis : *Etudes sur les infusoires et les rhizopodes* (Genève, 1858-1860, 2 vol. in-4°); *De la formation et de la fécondation des œufs chez les vers nématodes* (1858, in-4°); *Recherches anatomiques sur les annélides, turbellariés, opalines, etc., observés dans les Hébrides* (1861, in-4°); *Recherches sur l'évolution des araignées* (1862, in-4°); *Recherches anatomiques sur les oligochètes* (1862, in-4°); *Etudes sur la circulation du sang chez les aranées du genre lycose* (1863, in-4°); *Observations sur l'anatomie* (1862, in-4°), en allemand; *Glanures zootomiques parmi les annélides de Port-Vendres* (1864, in-4°); les *Annélides chétopodes du golfe de Naples* (1868, in-4°); *Recherches sur la structure des annélides sédentaires* (1873, in-4°), etc.

CLAPÉE s. f. (kla-pé). Action du maçon qui applique le mortier par jets.

CLAPIER (Alexandre), avocat et homme politique français, né à Marseille en 1798. Lorsqu'il eut terminé ses études classiques à Juilly, il fit son droit à Aix, où il eut pour condisciple M. Thiers, et il devint avocat à Paris en 1818. En 1825, M. Clapier acheta à Marseille une étude d'avoué, qu'il vendit au bout de dix ans. Il reprit alors l'exercice du barreau. Membre du conseil municipal de Marseille (1833), de l'Académie de cette ville (1843), dans les *Mémoires* de laquelle il a fait paraître plusieurs études sur des questions économiques, membre du conseil général des Bouches-du-Rhône, il fut élu député en 1846, et il siégea à la Chambre dans les rangs des monarchistes libéraux jusqu'à la révolution de 1848, qui le rendit à la vie privée. Il se remit à plaider dans sa ville natale, où il fut à diverses reprises bâtonnier de son ordre, notamment en 1866 et en 1869. Lors du plébiscite de mai 1870, M. Clapier, qui passait alors pour très-libéral, se prononça contre le gouvernement dans une lettre adressée aux électeurs des Bouches-du-Rhône. Aux élections complémentaires du 2 juillet 1871 pour l'Assemblée nationale, il parvint à se faire élire député dans son département. M. Clapier alla siéger au centre gauche et, pendant près de deux ans, il donna son concours à la politique de M. Thiers, son ancien ami, excepté lorsqu'il s'agit de questions commerciales et d'impôt. Il vota contre la pétition des évêques, pour le pouvoir constituant, la proposition Rivet, la dissolution des gardes nationales, la proposition Feray, le maintien des traités de commerce, s'abstint sur le retour de l'Assemblée à Paris, se prononça contre la dissolution, contre la loi sur la municipalité lyonnaise et resta fidèle à M. Thiers le 24 mai 1873. A cette époque, il avait acquis la réputation du plus prolixe et du plus verbeux des orateurs de la Chambre. Il était peu de questions sur lesquelles l'intarissable avocat, qui, malgré son âge, avait conservé un organe retentissant, n'éprouvât le besoin d'exposer ses idées dans d'interminables et fastidieux discours. Après la chute de M. Thiers, M. Clapier passa avec armes et bagages dans les rangs des partisans du gouvernement de combat. Il vota pour la circulaire Pascal, contre la liberté des enterrements, pour la loi Ernoul, pour l'église du Sacré-Cœur, etc. Le 19 novembre 1873, il vota pour le septennat; il appuya le cabinet de Broglie lors de sa chute, puis vota contre les propositions Périer et Maleville. Lorsque tout espoir de restauration fut évanoui, lorsqu'il devint évident que la Chambre allait être forcée de disparaître, M. Clapier fit des réflexions qui eurent pour résultat de le ramener à son point de départ. On le vit alors se prononcer pour la République conservatrice et voter la constitution du 25 février 1875. Au mois de mai, il fut rapporteur de la commission qui se prononça pour la suppression des élections partielles, et jusqu'au bout il appuya la pitoyable politique de M. Buffet. Après la dissolution de l'Assemblée, M. Clapier se porta vainement candidat à la Chambre des députés dans les Bouches-du-Rhône. Ses anciens électeurs, complétement édifiés sur sa valeur politique et sur son libéralisme, s'empressèrent de le rendre aux douceurs de la vie privée. Outre des articles publiés dans la *Revue britannique*, dans les *Mémoires de l'Académie de Marseille* et dans divers journaux, M. Clapier a fait paraître : le *Barreau français* (1821, 16 vol. in-8°), avec Clair; le *Barreau anglais* (1824, 3 vol. in-8°), avec le même; *Annales de l'éloquence judiciaire* (1825-1826, 2 vol. in-8°), avec Aylies; *Marseille, son passé, son présent, son avenir* (1863, in-8°); *Du droit de propriété* (1867, in-8°). Enfin il a traduit de l'anglais un *Précis historique sur la Pologne*.

CLAPOIRE s. f. (kla-poi-re). Pathol. Sorte de maladie contagieuse.

* **CLAQUE** s. f. — Encycl. Théâtre. Voici une anecdote, relative à la *claque*, que nous croyons devoir ajouter ici à celles que nous avons déjà rapportées, parce que nos lecteurs y verront un spécimen des termes en usage dans l'art de la *claque*.

Mlle Rachel venait de jouer le principal rôle dans une des pièces de Mme Emile de Girardin, et elle trouva qu'on ne l'applaudissait pas avec l'entrain ordinaire. Elle s'en plaignit, et on lui dit que le chef de *claque*, étant malade, avait dû se faire remplacer par un confrère du boulevard. Celui-ci, apprenant les plaintes formulées par Mlle Rachel, lui écrivit la lettre suivante : « Mademoiselle, je ne puis rester sous le coup des reproches qui sont tombés sur moi d'une bouche comme la vôtre. A la première représentation, j'ai donné 33 fois, et toujours de ma personne. Nous avons eu 3 *acclamations*, 4 *hilarités*, 2 *tressaillements*, 4 *redoublements* et 2 *explosions indéfinies*. Et même des stalles se sont fâchées et ont crié : « A la porte! » Mes hommes étaient sur les dents; ils m'ont signifié qu'ils ne pourraient recommencer un pareil service. Ce que voyant, j'ai demandé le manuscrit; je l'ai profondément étudié, et j'ai dû me résigner à faire des coupures pour la seconde représentation. Je les ai fait porter sur MM...; si l'intérim du service se prolonge pour moi, je leur revaudrai cela plus tard. » Ainsi, la *claque*, comme la musique, a sa phraséologie spéciale, et, pour la pratiquer en artiste, il faut faire une étude approfondie de la pièce et déterminer d'avance les passages qui doivent être applaudis, la nature même des applaudissements que chacun d'eux exige. Un claqueur n'est plus un simple manœuvre, c'est un véritable artiste! Telle est au moins l'idée qu'il se fait de lui-même.

* **CLAQUÉ** part. passé du v. Claquer. — Manége. *Cheval claqué*, Cheval dont les tendons des canons sont en mauvais état.

* **CLAR (SAINT-)**, bourg de France (Gers), ch.-l. de cant., arrond. et à 15 kilom. S.-E. de Lectoure, sur la rive gauche de l'Arax; pop. aggl., 1,183 hab. — pop. tot., 1,658 hab. Eglise du XIIIe siècle.

* **CLARENDON** (George-William-Frédéric VILLIERS, baron de HYDE DE HINDON comte DE), homme d'Etat anglais. — Il est mort en juin 1870.

* **CLARET**, bourg de France (Hérault), ch.-l. de cant., arrond. et à 30 kilom. N. de Montpellier, dans un vallon ceint de rochers arides; pop. aggl., 391 hab. — pop. tot., 669 hab. L'existence de Claret est constatée par des actes de 1122, et il remplaça un bourg plus ancien dont le nom ne nous est pas parvenu, mais qui dut être assez considérable, si l'on en juge par les vestiges qui en restent dans les environs.

* **CLARETIE** (Jules-Arnaud), écrivain et journaliste français. — Après la déclaration de guerre à la Prusse, il suivit l'armée du Rhin comme correspondant de l'*Opinion nationale* et de l'*Illustration*, et il y publia une série de lettres qui furent remarquées. De retour à Paris après le 4 septembre, M. Claretie fut, mais pendant peu de temps, secrétaire de la commission des *Papiers des Tuileries*, puis il devint membre de la commission pour l'enseignement communal et chef du bureau des bibliothèques communales. A ce titre, il ouvrit et organisa dans plusieurs arrondissements de Paris des bibliothèques, destinées à fournir des livres aux ambulances et qui devinrent, en outre, des salles de lecture pour les ouvriers. Le 8 février 1871, il se porta sans succès candidat à l'Assemblée nationale à Paris, et, au mois d'avril suivant, il refusa une candidature qui lui avait été offerte par un comité de conciliation, lors des élections de la Commune. Républicain modéré, M. Claretie répudia toute relation avec un mouvement révolutionnaire qu'il condamnait absolument. Depuis lors, il a continué à collaborer à l'*Opinion nationale*, au *Soir*, où il rédige le feuilleton dramatique hebdomadaire; à l'*Illustration*, où il fait une revue des livres. Le 3 février 1872, il entreprit de ressusciter le *Corsaire*, dont il fit un journal républicain; mais cette feuille n'eut qu'une existence éphémère. Ecrivain infatigable, M. Claretie a publié depuis 1867 de nombreux ouvrages. Nous citerons de lui : *Madeleine Bertin* (1868, in-18), roman; la *Libre parole* (1868, in-12); la *Poudre au vent* (1869, in-12), roman; la *Vie moderne au théâtre* (1869-1875, 2 vol. in-12); *Journées de voyage. Espagne et France* (1870, in-12); *Armand Barbès* (1870, in-8°); la *Débâcle* (1871, in-12); le *Champ de bataille de Sedan* (1871, in-12); l'*Empire, les Bonaparte et la cour, documents nouveaux* (1871, in-12); la *France envahie, de juillet à septembre* 1870 (1871, in-12); la *Guerre nationale* (1871, in-12); *Paris assiégé* (1871, in-12); *Histoire de la révolution de 1870-1871* (1871-1872, 1 vol. in-4°, avec illustrations); le *Roman des soldats* (1872, in-12); les *Prussiens chez eux* (1872, in-12); *Noël Rambert* (1872, in-12), roman; *Molière, sa vie et ses œuvres* (1873, in-12); *Peintres et sculpteurs contemporains* (1873, in-12); *Ruines et Fantômes* (1873, in-12); les *Muscadins*, roman (1874, 2 vol. in-12); les *Belles folies* (1875, in-12); *Carpeaux* (1875, in-32); *Camille Desmoulins, Lucile Desmoulins, Etude sur les dantonistes* (1875, in-8°); *Cinq ans après. L'Alsace et la Lorraine depuis l'annexion* (1876, in-12); le *Renégat*, roman (1876, in-12); l'*Art et les artistes français contemporains* (1876, in-12), etc. Enfin, M. Claretie a écrit pour le théâtre un certain nombre de pièces, dont aucune jusqu'ici n'a obtenu un succès complet. Nous citerons : la *Famille des gueux*, drame en cinq actes, avec Petrucelli della Gattina (1869, in-12); *Raymond Lindey*, drame en cinq actes (1870, in-12); les *Muscadins*, drame en cinq actes (1874, in-12); les *Ingrats*, comédie en quatre actes (1875, in-12).

Clari, opéra italien semi-seria en trois actes, musique de Halévy; représenté à Paris le 9 décembre 1828, avec le concours de Mme Malibran. Le sujet est tiré du ballet de *Clari*, qui avait réussi à l'Opéra français, et dans lequel Mlle Bigottini s'était fort distinguée. Déjà apprécié comme compositeur dans son opéra-comique l'*Artisan*, Halévy déploya dans *Clari*, pour la première fois, son grand talent scénique. Le second acte est fort remarquable. Nous signalerons l'excellent trio : *Deh! silenzio, non parlate*. Malgré la réserve apportée par les habitués du Théâtre-Italien aux débuts d'un compositeur français, Halévy est sorti triomphant de cette épreuve.

* **CLARINET** s. m. — Sorte de hautbois qui avait un son analogue à celui de la musette ou du chalumeau, et qui faisait partie de la musique militaire. ‖ Musicien qui jouait de cet instrument.

CLARINVAL (Jean-Baptiste-Emile), officier et écrivain français, né à Metz en 1826. Admis à l'Ecole polytechnique en 1844, il passa dans l'artillerie en 1846, suivit les cours de l'Ecole d'application de Metz et, par la suite, devint professeur de mécanique à cette école. Promu capitaine en 1851, il a été nommé depuis chef d'escadron et, en 1876, lieutenant-colonel d'artillerie. M. Clarinval est membre de plusieurs Sociétés savantes. On lui doit les ouvrages suivants : *Expériences sur les machines à percer les métaux* (1859, in-8°); *Note sur la dépense des déversoirs verticaux avec arête saillante, alimentés par un canal de même largeur* (1859, in-8°); *Etude des moteurs hydrauliques, comprenant les conditions théoriques et pratiques de leur construction et de l'établissement des usines hydrau-